



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/1/2021

Dossier complet le :

23/2021

N° d'enregistrement :

2021-5135

1. Intitulé du projet

Réaménagement d'un ancien parking Véhicules Légers et Poids Lourds en parking Véhicules Légers impliquant la réfection de l'enrobé au droit de la commune de Villers-Saint-Paul (60).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RETIA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CARLIER François-Etienne Chef de Projets Réhabilitation Sols/Eaux Souterraines

RCS / SIRET

4 4 5 1 1 5 4 6 2

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41°a	Réfection d'une aire de stationnement existante (anciennement Poids Lourds-PL et Véhicules Légers-VL) pour accueillir des Véhicules Légers (VL) : surface de 12 500 m ² (347 places).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réfection d'une aire de stationnement VL/PL existante pour accueillir des VL nécessitant la réfection de l'enrobé abîmé.
(Surface de 12 500 m² pour environ 347 places de VL).

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste au réaménagement d'une aire de stationnement VL/PL existante pour accueillir des VL nécessitant la réfection de l'enrobé abîmé.

Ce réaménagement est motivé pour un besoin de la Mairie de Villers-Saint-Paul (60) en places de stationnement sur la zone, notamment pour les événements sportifs au droit du stade et des événements festifs au droit de la salle de spectacle.

A ce titre, la Mairie a déjà réalisé la réfection de l'enrobé d'une partie du parking sur une surface d'environ 2 300 m² en Juin 2020.

Le site visé est un ancien parking VL/PL de la plateforme chimique à Villers-Saint-Paul (60), qui sera réaménagé en parking VL de 347 places, et desservira les différentes infrastructures : le stade et la salle de spectacle.

La réfection de l'enrobé existant sera réalisé par RETIA, propriétaire de la parcelle, en amont d'un projet photo-voltaïque en ombrières qui sera réalisé par TOTAL QUADRAN.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet nécessite les travaux suivants :

- Préparation du terrain : enlèvement des rochers anti-intrusion
- Opérations de Voirie et Réseau Divers (VRD) :
 - + Décapage de l'ancien enrobé abîmé
 - + Remise en état de l'assise routière avec fondations enterrées et tranchées pour les câbles électriques, réseaux eaux pluviales
 - + Réfection d'un enrobé neuf
 - + Traçage au sol des places de VL
- Sécurisation du parking : barrières et portail physiques anti-intrusion

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aire de stationnement de 347 places pour VL.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autre : Sans Objet, la réfection du parking existant ne nécessitant pas de permis de construire (information obtenue de la Mairie de Villers-Saint-Paul-60).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'aire de stationnement. Places de stationnement pour Véhicules Légers.	Environ 12 500 m ² 347 places.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RUE ALBERT THOMAS 60870
VILLERS ST PAUL; VILLERS ST PAUL

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2 ° 3 0 ' 0 8 " E. Lat. 4 9 ° 1 7 ' 1 4 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRI Révisé Brenouille-Boran PPRT Arkema Respectivement prescrit le 20/07/2020 et approuvé le 14 décembre 2000
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Le projet est situé dans la zone BC1 du PPRT ARKEMA et est concerné par un risque de surpression de niveau faible.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	La commune est couverte par le PPRI de la Vallée de l'Oise mais le projet n'est pas concerné par le risque d'inondation, la topographie de la zone plaçant le parking en légère surélévation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Les déplacements/trafics seront limités à la phase chantier et à la phase d'exploitation principalement lors des événements sportifs et festifs de la Commune de Villers-Saint-Paul (60).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Le projet est source de bruit uniquement à la phase chantier et à la phase d'exploitation principalement lors des événements sportifs et festifs de la Commune de Villers-Saint-Paul (60)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	Le projet peut être source de vibrations uniquement lors de la phase chantier.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Le projet engendrera des rejets dans l'air (gaz d'échappement des engins) uniquement à la phase chantier et à la phase d'exploitation principalement lors des événements sportifs de la Commune de Villers-Saint-Paul (60).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Rejets des eaux de pluie dans le réseau pluvial communal.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les déchets (non dangereux et inertes à priori) uniquement en Phase Travaux seront évacués en filières agréées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'installe sur un site existant (ancien parking VL/PL), très anthropisé, aux risques existants mais maîtrisés.

Le réaménagement du parking existant VL/PL en VL nécessite principalement des travaux de VRD la réfection de l'enrobé et l'installation de structures et de tranchées enterrées pour des câbles électriques.

Les modules photovoltaïques étant positionnés au dessus d'un parking, les impacts sur le milieu naturel ou le paysage sont moins importants que pour un projet de centrale photovoltaïque au sol.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☐

Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 26/02/2021

